



N°3682  
Entrée le 23.02.2026  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler

**Monsieur Claude Wiseler**

Luxembourg, le 23.02.2026  
Chambre des Députés  
**Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg**

Luxembourg, le 20 février 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** concernant **les coûts liés au pavillon national du Luxembourg à la COP30 à Belém.**

La conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP30) s'est tenue à Belém, au Brésil, en novembre 2025. Pour la première fois, le Luxembourg y disposait d'un pavillon national propre, indépendant de l'espace jusqu'alors partagé avec la Belgique, les Pays-Bas et la Banque européenne d'investissement. Selon les représentants du Ministère de l'environnement, du climat et de la biodiversité, ce pavillon aurait servi de plateforme de visibilité pour la délégation luxembourgeoise.

Selon les informations publiées par les organisateurs de la COP30, les prix des espaces d'exposition débutent à 1 250 USD/m<sup>2</sup> pour certains types de stands, tandis que l'investissement pour des pavillons personnalisés est défini au cas par cas avec les organisateurs. Dans un contexte de fortes attentes en matière de transparence budgétaire et de financement climatique international, il apparaît légitime de disposer d'informations claires sur le coût de cette présence renforcée du Luxembourg à la COP.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

**1. Quel a été le coût total du pavillon national du Luxembourg à la COP30 et comment ce coût se ventile-t-il entre les différentes catégories de dépenses: location de l'espace, conception et réalisation du stand, logistique, prestations sur place et communication liées au pavillon etc. ? Quelle a été l'évolution de ce chiffre sur les quatre dernières années ?**

**2. La mise en place de ce pavillon a-t-elle fait l'objet d'une procédure de marché public ou d'un autre type de mise en concurrence (appel d'offres, etc.) pour la conception, la construction et/ou la gestion du pavillon ? Le cas échéant, Monsieur le Ministre peut-il préciser brièvement la procédure choisie et, à défaut, indiquer pour quelles raisons aucune procédure d'appel d'offres n'a été engagée ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Joëlle WELFRING**  
Députée